

Les crédits

effet, on y rapportait que le chef adjoint du Parti libéral avait dit aux libéraux:

[...] il est vraiment question ici d'un plan visant à supprimer totalement les paiements fédéraux au titre de l'assurance-maladie d'un bout à l'autre du pays.

La participation fédérale à l'assurance-maladie est versée aux provinces sous deux formes: argent ou points d'impôt. L'ensemble totalisera cette année plus de 14 milliards de dollars. Les paiements per capita resteront au même niveau que l'an dernier, mais le total augmentera d'environ 1,2 p. 100. Les dernières tactiques utilisées pour semer l'épouvante tournent autour du fait que, depuis 1977, année où les libéraux ont mis en place une nouvelle formule pour financer l'assurance-maladie, c'est-à-dire pour transférer de l'argent aux provinces, les paiements en liquide diminuent au profit des transferts d'impôt.

Le résultat net, aussi bien pour le pouvoir central que pour les provinces, est identique, peu importe les modalités de versement. Dans le cas des paiements en liquide, le gouvernement fédéral puise simplement dans les recettes provenant de ses contribuables pour transférer de l'argent aux provinces. Dans le cas des points d'impôt, le fisc fédéral réduit l'impôt sur le revenu dans la province d'un certain montant, et celle-ci augmente son impôt du même montant. Dans les deux cas, on puise dans le trésor fédéral et les provinces reçoivent directement de l'argent pour les services de santé.

[Français]

Cette année, comme je l'ai mentionné, les transferts aux provinces s'élèveront à plus de 14 milliards de dollars, soit 10 milliards et quelques de plus qu'au moment de notre arrivée au pouvoir en 1984. Sur ce montant, plus de 8 milliards consisteront en points d'impôt.

Dans le cas du Québec, les chiffres sont les suivants: 1 milliard de dollars en paiements au comptant et 2,5 milliards en points d'impôt, ce qui représente globalement plus de 3,5 milliards.

[Traduction]

Monsieur le Président, nous ne pouvons pas amener le leader adjoint des libéraux à donner à ceux-ci les faits exacts. C'est une affaire qui ne relève que des libéraux. Ce que nous pouvons faire, par contre, c'est veiller à ce que l'ensemble des Canadiens ne soient pas induits en erreur.

[Français]

Avant l'annonce du Budget, certains exprimaient des doutes quant à la capacité du gouvernement fédéral de

continuer à faire respecter les principes nationaux de l'assurance-santé tel que les énonçait la Loi canadienne sur la santé.

On craignait que si le gouvernement fédéral était dans l'impossibilité de différer le versement aux provinces de la partie monétaire de ses transferts, rien n'inciterait ces dernières à se conformer aux cinq principes de base établis: transférabilité, accessibilité, universalité, gestion publique et intégralité.

C'est pourquoi le ministre des Finances a annoncé que le gouvernement fédéral modifierait la Loi sur les accords financiers de manière à ce qu'il soit possible, le cas échéant, de différer les transferts aux provinces en vue de faire respecter la loi.

Il n'y a pas de moyen plus clair pour le gouvernement de signifier son intention de maintenir le pouvoir de faire respecter la Loi canadienne sur la santé.

• (1150)

[Traduction]

Monsieur le Président, les Canadiens sont résolument en faveur du régime. Depuis le tout début, il jouit du soutien des trois grands partis politiques et, aujourd'hui, 90 p. 100 des Canadiens l'appuient.

Les Canadiens sont fiers que tous aient également accès aux services médicaux. Ils sont satisfaits du régime parce qu'ils ont toute liberté de choisir leur médecin et qu'ils ont droit à tout l'éventail des services, quel que soit leur niveau de revenu.

Les Canadiens appuient le régime d'assurance-maladie parce qu'ils peuvent se rendre dans tous les coins du pays avec la certitude de pouvoir compter sur les services voulus, peu importe où le besoin se fera sentir.

Ces principes font partie de l'image que nous nous faisons de nous-mêmes, de nos caractéristiques distinctives. L'assurance-maladie n'est pas qu'une question comme tant d'autres, au Canada. Elle est devenue une valeur sociale fondamentale. C'est même une valeur sociale que bien d'autres pays voudraient adopter. Selon un sondage de la maison Harris réalisé aux États-Unis, environ 61 p. 100 des Américains voudraient que leur pays se donne un régime semblable à celui du Canada.

Une étude réalisée en novembre 1990 par le service des ressources humaines de l'Oregon concluait: «Le régime canadien est attrayant pour de nombreux observateurs américains, car il allie le capitalisme à la responsabilité sociale.»

Si quelqu'un a du mal à comprendre, qu'il se mette à la place de l'un des 37 millions d'Américains qui n'ont aucune assurance-maladie d'aucune sorte.